

CORPORATION DE SERVICE DES NOTAIRES DU QUÉBEC

:: 65 ANS ET PLUS

:: DES GESTES PRÉCIS,
LES IDÉES CLAIRES

Résumé du régime
d'assurances maladie et
soins dentaires

:: TAUX EN VIGUEUR
DU 1^{ER} JANVIER 2024
AU 31 DÉCEMBRE 2024



Corporation
de service des notaires
du Québec

ASSURANCE MÉDICAMENTS - OPTION A

FRANCHISE (par année civile)	100 \$ par certificat
REMBOURSEMENT Déboursé maximal	75 % selon le maximum établi par la RAMQ.
Médicaments (paiement direct)	Frais de médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance seulement
Vaccins préventifs	Inclus

ASSURANCES MALADIE - OPTION B

FRANCHISE (par année civile)	50 \$ par certificat
REMBOURSEMENT (coassurance) (par année civile)	80 % des frais admissibles énumérés ci-après
Accident aux dents naturelles, ambulance, appareils orthopédiques, chaussures orthopédiques, frais de location, ortho-audio-ergo, radio- labo, (écho, électro)	Inclus, voir contrat pour plus de détails
Appareils auditifs	800 \$ par période de 48 mois
Appareils thérapeutiques	Maximum de 10 000 \$ à vie
Bas de contention	3 paires par année civile
Chiropraticien	30 \$ par traitement, maximum 20 traitements par année civile
Radiographie (chiro)	Illimitées
Chirurgie esthétique	Max. 10 000 \$ par accident
Cure de désintoxication	80 \$/jour, max. 2 500 \$ à vie
Maison de convalescence	Chambre privée
Podiatre	35 \$ par consultation, max. 500 \$ par année civile
Physiothérapie et/ou Ostéopathie	65 \$ par traitement, maximum 1 000 \$ par année civile
Acupuncture	30 \$ par traitement, maximum 20 traitements par année civile
Prothèse capillaire (suite à un traitement de chimiothérapie)	Maximum 300 \$ à vie
Prothèses	Maximum de 5 000 \$ par membre ou prothèse
Réfectomètre	300 \$ par période de 60 mois
Soins infirmiers et d'aide à domicile suivant une hospitalisation ou chirurgie d'un jour	Inclus sujet à des maximums selon les services - voir contrat pour tous les détails
Psychologue, travailleur social, psychanalyste,	95 \$ par consultation, maximum 1 000 \$ par année civile
Diététiste	25 \$ par consultation, maximum 20 consultations par année civile
Tubulures et cathéters pour pompes à l'insuline	Maximum de 2 500 \$ par année civile
FRANCHISE ET COASSURANCE (par année civile)	Aucune
Hospitalisation	Chambre privée
Assurance voyage et annulation	Inclus (5 000 000 \$) jusqu'à 182 jours

ASSURANCE SOINS DENTAIRES

Pour être admissible à l'option d'assurance soins dentaires, vous devez être assuré en vertu de l'option B - Assurance mala-die et le même statut doit s'appliquer à l'assurance maladie et à l'assurance soins dentaires. Veuillez vous référer au tableau ci-dessous pour le coût de l'option d'assurance soins dentaires.

FRANCHISE (par année civile)	100 \$ par certificat
Soins de base et prévention	100 % des frais admissibles
Soins de restauration mineure	80 % des frais admissibles
Soins de restauration majeure	50 % des frais admissibles
MAXIMUM (par année civile)	1 500 \$ par assuré
Soins d'orthodontie	50 % des frais admissibles, maximum de 1 500 \$ à vie

Les frais dentaires engagés au cours des six (6) mois qui suivent l'entrée en vigueur de la protection d'un assuré sont exclus, lorsque la demande d'adhésion à l'assurance est reçue par l'assureur plus de 31 jours après la date d'admissibilité.

Sogemec
ASSURANCES

:: PARTOUT AU QUÉBEC

1 (800) 361-5303
information@sogemec.com
sogemec.com

:: SHERBROOKE

(819) 820-2213
Télécopieur: (819) 820-2215

:: MONTRÉAL

2, Complexe Desjardins
Tour de l'Est, 20^e étage
C.P. 217, Succ. Desjardins
Montréal, Qc, H5B 1G9
(514) 350-5070
Télécopieur: (514) 350-5071

:: QUÉBEC

Place de la Cité, Tour de la Cité
2600, boulevard Laurier
Bureau 800, 8^e étage
Québec, Qc, G1V 4W2
(418) 990-3946
Télécopieur: (418) 647-3754

DES PARTENAIRES RASSURANTS

LE RÉGIME D'ASSURANCE ASSOCIATION EST OFFERT PAR SOGEMEC ASSURANCES ET SOUSCRIT AUPRÈS DE BENEVA.

Sogemec ASSURANCES

:: PARTOUT AU QUÉBEC

1 (800) 361-5303
information@sogemec.com
sogemec.com

:: MONTRÉAL

2, Complexe Desjardins
Tour de l'Est, 20^e étage
C.P. 217, Succ. Desjardins
Montréal, Qc, H5B 1G9
(514) 350-5070
Télécopieur: (514) 350-5071

:: QUÉBEC

Place de la Cité, Tour de la Cité
2600, boulevard Laurier
Bureau 800, 8^e étage
Québec, Qc, G1V 4W2
(418) 990-3946
Télécopieur: (418) 647-3754

:: SHERBROOKE

(819) 820-2213
Télécopieur: (819) 820-2215

ADMISSIBILITÉ

Ce régime est offert aux membres en règles de la Corporation de service des notaires du Québec.

MODIFICATION DU STATUT DE PROTECTION

Le membre peut modifier son statut de protection lorsque l'un des événements ci-dessous survient :

- naissance ou adoption d'un enfant à charge;
- décès d'un conjoint ou d'un enfant à charge;
- fin d'admissibilité d'un enfant à charge;
- lorsque le conjoint acquiert ou perd le droit d'adhérer au régime collectif de son employeur.

La modification de statut de protection se fait le jour même de l'événement en autant que la demande parvienne à Sogemec dans les 31 jours suivant la date de cet événement et l'assurance prend effet à cette même date.

NOTE IMPORTANTE

- Un adhérent ne peut souscrire à l'option B - Assurance maladie s'il n'est pas assuré en vertu de l'option 2 - Assurance médicaments et maladie, immédiatement avant son 65^e anniversaire de naissance.
- Un adhérent qui n'a pas souscrit à l'option B - Assurance maladie à son 65^e anniversaire de naissance ne peut, par la suite, s'assurer en vertu de cette option.

Souscrire à l'Option B - Assurance maladie

L'adhérent et ses personnes à charge, s'il y a lieu, sont alors assurés pour les frais hospitaliers, les frais médicaux et paramédicaux, l'assurance voyage ainsi que l'assurance annulation de voyage en vertu de cette option, mais il demeure inscrit, ainsi que ses personnes à charge, s'il y a lieu, au régime gouvernemental québécois d'assurance médicaments (RAMQ) pour ce qui est de l'assurance des médicaments. L'adhérent doit verser la prime nécessaire au maintien de la présente option.

Les formulaires d'adhésion sont disponibles sur notre site internet à l'adresse :

<https://sogemec.com/espace-client/notaire-assurance-medicaments-maladies-voyages/>

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire d'adhésion via notre site sécurisé au :

<https://sogemec.com/espace-client/notaire-depot-fichier/> par télécopieur au 514 350-5071 ou par la poste à notre bureau de Montréal.

TAUX DE PRIME MENSUELLE RENOUELEMENT SEULEMENT (TAXE DE 9 % EN SUS)

INDIVIDUELLE	65 ANS ET PLUS
Option A	2277,51 \$
Option B	68,95 \$
Soins dentaires	53,15\$

COUPLE	
Option A	4 554,37 \$
Option B	115,93 \$
Soins dentaires	115,77 \$

MONOPARENTALE	
Option A	3 377,72 \$
Option B	86,26 \$
Soins dentaires	89,45 \$

FAMILIALE	
Option A	4 554,37 \$
Option B	115,93 \$
Soins dentaires	138,93 \$

Sogemec ASSURANCES

:: PARTOUT AU QUÉBEC

1 (800) 361-5303
information@sogemec.com
sogemec.com

:: SHERBROOKE

(819) 820-2213
Télécopieur: (819) 820-2215

:: MONTRÉAL

2, Complexe Desjardins
Tour de l'Est, 20^e étage
C.P. 217, Succ. Desjardins
Montréal, Qc, H5B 1G9
(514) 350-5070
Télécopieur: (514) 350-5071

:: QUÉBEC

Place de la Cité, Tour de la Cité
2600, boulevard Laurier
Bureau 800, 8^e étage
Québec, Qc, G1V 4W2
(418) 990-3946
Télécopieur: (418) 647-3754